

Conférence de presse Ethaplust, Delémont, le 31 mai 2005

## **AGROLA se met au vert**

**AGROLA, distributeur de carburants et de combustibles travaillant en étroite collaboration avec LANDI, met sur le marché une essence verte, en coopération avec Alcosuisse. L'opération répond à un double objectif: concilier mobilité et environnement d'une part et trouver de nouveaux débouchés pour l'agriculture suisse d'autre part. Dans un premier temps, le nouveau carburant «essEnce<sub>5</sub>» ne sera disponible que dans le canton du Jura.**

AGROLA est une filiale du groupe fenaco qui travaille en étroite collaboration avec LANDI. Elle distribue des carburants et des combustibles de qualité (essence, diesel, mazout de chauffage), commercialisés à 75 % par le réseau des coopératives LANDI. AGROLA est également chargée du marketing de LANDI à l'échelle nationale ainsi que de tous les aspects du développement de la marque. Cela va du respect des normes suisses de production sur le réseau AGROLA LANDI, à l'image de l'entreprise, en passant par la publicité régionale et nationale et la promotion des ventes.

### **De nouveaux débouchés pour l'agriculture**

De par son enracinement traditionnel dans l'agriculture, AGROLA suit avec intérêt, depuis plusieurs années, l'évolution et les nouvelles tendances des carburants issus de matières renouvelables de la biomasse. Notre proximité avec le monde de la terre nous incite à garder un œil attentif sur ce dossier, en raison du potentiel de diversification qu'il représente pour la paysannerie, laquelle, comme chacun le sait, traverse actuellement une passe difficile. Les canaux de distribution d'AGROLA sont précisément susceptibles de lui fournir de nouveaux débouchés. Pour cette raison, AGROLA a réorienté sa stratégie pour se tourner vers les produits bio et soutient, dans la mesure de ses possibilités, des projets en relation avec les carburants à base de composants renouvelables. Intimement convaincue de la justesse de sa démarche, AGROLA appuie non seulement la mise sur le marché du bioéthanol, en coopération avec LANDI Delémont et Alcosuisse, mais elle est encore impliquée dans deux autres projets écologiques autour du diesel.

### **Un premier pas**

Nous avons donc la joie et la fierté de vous annoncer une première: avec ses deux stations-service de Delémont et Alle, AGROLA fait aujourd'hui un grand pas dans la commercialisation et la promotion de l'essence renouvelable. En termes de parts de marché, c'est un début modeste, bien sûr: il ne s'agit, dans un premier temps, que de deux points de vente sur les 380 du réseau AGROLA et les quelque 3500 que compte la Suisse. Mais vu l'intérêt manifesté par LANDI et, comme nous l'avons déjà mentionné, les perspectives de débouchés pour l'agriculture suisse, AGROLA va s'efforcer de développer son offre d'approvisionnement en carburant «essEnce<sub>5</sub>». Pour ce faire, il s'agira cependant de créer au préalable les conditions logistiques nécessaires à une expansion du réseau. Nous manquons par exemple de structures de distribution décentralisées sur le Plateau suisse, autrement dit de possibilités de stockage et de stations de chargement respectant les normes pour le bioéthanol, au voisinage des dépôts d'essence. Or nous devons impérativement être proche de notre clientèle pour garantir le succès de ce produit.

**Des conditions privilégiées**

A l'heure actuelle, nous ne pouvons malheureusement pas envisager d'approvisionner l'ensemble du réseau AGROLA en carburant bio à cause des coûts de transport qui renchérissent considérablement le produit. Delémont profite à ce titre d'un heureux concours de circonstances: d'une part, le dépôt de bioéthanol se trouve à deux pas de LANDI et, d'autre part, les installations de chargement d'Alcosuisse répondent aux exigences les plus modernes. La logistique peut ainsi être développée de façon rentable tout en respectant les normes de sécurité.

**Une date importante**

Cette journée est une date importante pour AGROLA. Elle marque le lancement d'une nouvelle offre que nous sommes persuadés de pouvoir développer dans un proche avenir, afin de proposer à nos clients de plus en plus de carburant à base de matériaux renouvelables.

La révision de la loi sur l'imposition des huiles minérales, qui prévoit l'exemption des énergies renouvelables, créera les conditions favorables à leur développement.

Stefan Feer, directeur d'AGROLA